

AFFAIRE N° 26

DEMANDE de secours d'études formulée par Mme GOVIN pour sa fille Juella

LE MAIRE. - Messieurs, j'ai l'honneur de soumettre à votre décision une demande de secours d'études présentée par M.^{me} GOVIN Roland, demeurant à Sainte-Clotilde, pour sa fille Juella, élève de 6ème au Collège d'Enseignement Général à Sainte-Clotilde.

Les renseignements recueillis sur le requérant au cours de l'enquête entreprise sont favorables. [Il est père de 8 enfants et a à sa charge sa vieille maman.

Le secours que nous attribuons dans des cas semblables est de 9.720 F annuellement.

Je vous demande, Messieurs, votre avis.

Aadopté à l'unanimité.